

GROUPE	<b>12</b>	FONGICIDE
--------	-----------	-----------

## FONGICIDE MEDALLION<sup>MC</sup>

### FONGICIDE

### SUSPENSION

### USAGE COMMERCIAL

Pour la suppression de maladies du gazon. Pour la suppression de maladies des plantes ornementales cultivées à l'extérieur et en serre.

#### GARANTIE :

Fludioxonil..... 125 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,037 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,036 % à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION : **31528**

*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

#### **Syngenta Canada inc.**

140 Research Lane, Research Park

Guelph (Ontario)

N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION**, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote particulier connu. Administrer un traitement symptomatique.

## PRÉCAUTIONS

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**NE PAS** pénétrer ni permettre à quiconque de pénétrer sur le gazon traité jusqu'à ce que le fongicide MEDALLION<sup>MC</sup> soit sec. **NE PAS** pénétrer ni permettre à un travailleur de pénétrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application sur des plantes ornementales.

## ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection pendant le mélange, le chargement et pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long pendant l'application.

Enlever immédiatement tout vêtement/EPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'EPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'EPI séparément des vêtements de la maison.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac ou d'aller aux toilettes.

## DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les végétaux non terrestres. Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Le fludioxonil est une substance persistante qui peut avoir des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du fludioxonil dans les zones traitées avec cette substance au cours de la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans des zones affichant une pente de modérée à forte ou, encore, des sols compactés ou constitués d'argile.

Éviter d'appliquer lorsqu'une forte pluie est prévue.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en incluant une bande végétative entre la zone traitée et la bordure du plan d'eau.

## ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit frais et sec. **NE PAS** utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

**NE PAS** entreposer ce produit dans un endroit humide. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas entreposer près d'aliments de consommation humaine ou animale.

## DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir ou en cas de déversement ou pour le nettoyage des lieux d'un déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

### **ÉLIMINATION DU CONTENANT :**

#### **Contenants recyclables — utilisation commerciale :**

**NE PAS** réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir ou les éliminer conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenants réutilisables — utilisation commerciale :**

**NE PAS** réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

#### **Contenants à remplissages multiples — utilisation commerciale :**

**NE PAS** réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (1-800-FASTMED)***

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

MEDALLION est un fongicide de contact et de protection à large spectre assurant la suppression de maladies indiquées du gazon ainsi que la suppression et la répression de maladies des plantes ornementales cultivées à l'extérieur et en serre. Il s'agit d'une formulation concentrée en suspension contenant 125 g/L de fludioxonil. Le fludioxonil est un fongicide de contact à effet prolongé appartenant au groupe chimique des phényl-pyrroles qui présente un large spectre d'activité contre un vaste éventail de maladies par inhibition de la croissance mycélienne des champignons.

## MODE D'EMPLOI

Le fongicide MEDALLION permet la suppression de maladies du gazon lorsqu'il est utilisé dans un programme de lutte intégrée.

Pour un gazon de qualité et une suppression optimale des maladies, utiliser le fongicide

MEDALLION de concert avec des pratiques de gestion qui favorisent la santé des végétaux. Avant d'utiliser un fongicide, il importe de déterminer correctement quel est l'organisme responsable de la maladie. Il convient aussi d'utiliser une trousse de diagnostic ou d'autres moyens d'identification des maladies pour déterminer quelles sont les meilleures mesures de lutte à appliquer.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à cette fin.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application avec pulvérisateur de grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer avec des buses produisant des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application avec pulvérisateur à jets portés : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** pulvériser directement au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesurée à l'extérieur de la zone à traiter du côté au vent.

**NE PAS** appliquer par voie aérienne.

## **ZONES TAMPONS**

L'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants **NE** nécessite **PAS** de zone tampon: pulvérisateur manuel ou à dos et traitement localisé.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent être respectées entre le point limite d'application directe et la bordure la plus rapprochée sous le vent des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, cours d'eau, réservoirs et terres humides) et des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requises pour la protection :				des habitats terrestres
			des habitats d'eau douce d'une profondeur :		des habitats estuariens/marins de profondeur :		
			inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur de grande culture	Gazon		3	1	1	0	1
	Plantes ornementales d'extérieur		1	0	0	0	0
Pulvérisateur à jet porté	Plantes ornementales d'extérieur	Premiers stades de croissance	20	1	0	0	0
		Derniers stades de croissance	10	1	0	0	0

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) recommandée parmi les produits employés dans le mélange et appliquer en utilisant des gouttelettes de la classification (ASAE) la plus grosse indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons pour ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation; pour ce faire, il suffit d'accéder au calculateur zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

## DIRECTIVES DE MÉLANGE

Pour préparer la solution à pulvériser, mettre la moitié de la quantité d'eau (eau propre) requise dans le réservoir du pulvérisateur et commencer l'agitation. Verser la quantité requise de fongicide MEDALLION dans le réservoir et attendre que la dispersion soit complète. Mettre le reste de la quantité d'eau requise pour obtenir la concentration de pulvérisation appropriée. Maintenir l'agitation tout au long de la pulvérisation. Ne pas laisser le mélange dans le réservoir du pulvérisateur durant la nuit ou pendant des périodes prolongées. Ne préparer que la quantité de solution requise pour une utilisation immédiate. Les pulvérisateurs doivent être étalonnés avant l'application et soigneusement nettoyés immédiatement après l'application. Ne pas utiliser de produits à base de silicone avec le fongicide MEDALLION en raison d'une possible phytotoxicité.

**Fongicide MEDALLION en mélange :** Le fongicide MEDALLION est habituellement compatible de nombreux produits d'association homologués pour le gazon.

Si un mélange en cuve est souhaité, observer les directives, les précautions et les limites figurant sur l'étiquette de tous les produits utilisés. Ne pas mélanger le fongicide MEDALLION dans le réservoir du pulvérisateur avec des pesticides, des surfactants ou des engrais à moins que des tableaux de compatibilité ou que votre expérience avec ce produit ne démontrent que le mélange est physiquement compatible, efficace et non dommageable dans les conditions d'utilisation prévues. Afin de déterminer la compatibilité physique du fongicide MEDALLION avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Parfois, le mélange de deux produits antiparasitaires ou d'un produit antiparasitaire avec un engrais peut avoir certains effets biologiques, notamment une réduction de l'efficacité du

traitement antiparasitaire ou des dommages accrus à la culture. L'utilisateur doit communiquer avec Syngenta Canada inc. pour obtenir plus d'informations avant de mélanger tout produit antiparasitaire ou engrais qui n'est pas explicitement recommandé dans le présent document. L'utilisateur assume les risques de pertes découlant de l'utilisation de mélanges qui n'apparaissent pas sur la présente étiquette ou qui ne sont pas explicitement recommandés par Syngenta Canada inc.

## MODE D'EMPLOI

GAZON : TERRAINS DE GOLF	
MALADIES	<b>Anthraxose</b> ( <i>Colletotrichum cereale</i> ) <b>Plaque brune</b> ( <i>Rhizoctonia solani</i> ) <b>Tache drechsleréenne</b> ( <i>Drechslera poae</i> )
DOSE DE PRODUIT	6 L/ha ou 60 mL/100 m <sup>2</sup>
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	14 jours
MALADIE	<b>Moisissure rose des neiges</b> ( <i>Microdochium nivale</i> )
DOSE DE PRODUIT	3-6 L/ha ou 30-60 mL/100 m <sup>2</sup>
DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT	Utiliser la dose faible sur les allées seulement lorsque l'incidence de la maladie est de faible à modérée.
INTERVALLE ENTRE LE TRAITEMENTS	14 jours
MALADIE	<b>Tache brune</b> ( <i>Waitea circinata</i> var. <i>circinata</i> )
DOSE DE PRODUIT	3-6 L/ha ou 30-60 mL/100 m <sup>2</sup>
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	7-14
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS DE PRODUIT PAR ANNÉE	3
DIRECTIVES D'APPLICATION	<p>Pour une suppression optimale, utiliser dans le cadre d'un programme de lutte intégrée.</p> <p>Commencer les traitements lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies et avant l'apparition de symptômes.</p> <p>En cas de forte infestation, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court. Pour une suppression optimale des maladies, utiliser le fongicide MEDALLION en mélange avec un fongicide de contact tel que DACONIL® 2787 ou DACONIL Ultrex, ou alterner avec un tel fongicide de contact.</p> <p>Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. De 4 à 8 litres d'eau par 100 m<sup>2</sup> sont recommandés.</p> <p>Utiliser des buses AI, XC ou XR.</p> <p>Appliquer après la tonte.</p> <p>Laisser sécher complètement la zone traitée avant d'irriguer.</p> <p><b>NE PAS</b> appliquer plus de 180 mL de produit/100 m<sup>2</sup>/année (18,0 L de produit/ha/an) sur le gazon.</p>

## AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Syngenta Canada inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta Canada inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Syngenta Canada inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins du ou des usages décrits ci-dessous.

### MODE D'EMPLOI

<b>PLANTES ORNEMENTALES (à l'extérieur et en serre)</b>	
<b>TRAITEMENT PAR MOUILLAGE DU SOL</b>	
<b>MALADIES</b>	<b>Pourriture de la tige causée par <i>Rhizoctonia</i> et rhizoctone (<i>Rhizoctonia solani</i>)</b> <b>Flétrissure fusarienne (<i>Fusarium oxysporum</i>) - répression seulement</b> <b>Pourridié noir (<i>Thielaviopsis basicola</i>)</b>
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	300 – 600 mL/1000 L d'eau
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Mouillage du sol
<b>INTERVALLE ENTRE LE TRAITEMENTS</b>	Mouiller complètement le milieu de culture au moment du repiquage puis, au besoin, appliquer de 21 à 28 jours plus tard.
<b>NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR CYCLE DE PRODUCTION</b>	2
<b>DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT</b>	Deux traitements/cycle de production lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies devraient habituellement suffire pour supprimer les maladies des plantes ornementales. Précaution concernant les traitements par irrigation : La suppression peut être inefficace lorsqu'il n'y a pas suffisamment de chevauchement entre les jets. Un chevauchement entre les jets exagéré peut par contre endommager les végétaux traités. Lorsque les conditions sont optimales pour une forte infestation, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court. La sécurité de ce produit pour les végétaux s'est révélée acceptable pour de nombreuses cultures ornementales; toutefois, certaines espèces et variétés n'ont pas été vérifiées sous toutes les conditions. Il est recommandé de faire l'essai du fongicide MEDALLION sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique ne surviendra.  NE PAS appliquer plus que 3000 L/ha pour le traitement par mouillage du sol des plantes ornementales cultivées en serre.



<b>PLANTES ORNEMENTALES (à l'extérieur et en serre)</b>	
<b>APPLICATION FOLIAIRE</b>	
<b>MALADIES</b>	Tache alternarienne ( <i>Alternaria alternata</i> , <i>A. zinniae</i> ) Pourriture de la tige causée par <i>Rhizoctonia</i> et rhizoctone ( <i>Rhizoctonia solani</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	300 – 600 mL/1000 L d'eau
<b>MALADIE</b>	<b>Pourriture/moisissure grise causée par <i>Botrytis</i> (<i>Botrytis cinerea</i>)</b>
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	600 – 1200 mL/1000 L d'eau
<b>MALADIE</b>	<b>Cylindrocladiose du buis (<i>Cylindrocladium buxicola</i>)</b>
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	1200 mL/1000 L d'eau
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Foliaire
<b>INTERVALLE ENTRE LE TRAITEMENTS</b>	7-14 jours
<b>NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR CYCLE DE PRODUCTION</b>	4
<b>DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT</b>	<p><b>NE PAS</b> effectuer plus de quatre traitements consécutifs/cycle de production; alterner avec autre produit homologué ayant un mode d'action différent.</p> <p>Précaution concernant les traitements par irrigation : La suppression peut être inefficace lorsqu'il n'y a pas suffisamment de chevauchement entre les jets. Un chevauchement entre les jets exagéré peut par contre endommager les végétaux traités. Lorsque les conditions sont optimales pour une forte infestation, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court. La sécurité de ce produit pour les végétaux s'est révélée acceptable pour de nombreuses cultures ornementales; toutefois, certaines espèces et variétés n'ont pas été vérifiées sous toutes les conditions. Il est recommandé de faire l'essai du fongicide MEDALLION sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique ne surviendra.</p> <p>Le volume de pulvérisation MAXIMAL à utiliser pour un traitement foliaire unique sur des fleurs coupées cultivées en serre est de 1500 L/ha. Un maximum de quatre traitements avec volume de pulvérisation réduit de 500 L/ha peut être effectué sur des fleurs coupées cultivées en serre.</p>

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide MEDALLION, fongicide du groupe 12. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide MEDALLION et à d'autres fongicides du groupe 12. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé

de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides d'un groupe différent et qui sont efficaces contre le pathogène ciblé si cet emploi est permis.

Dans la mesure du possible, utiliser des modèles de prévision des maladies pour appliquer les fongicides au bon moment.

**Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :**

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide MEDALLION ou d'autres fongicides du groupe 12 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes pathogènes.

Ne pas dépasser le nombre maximal de traitements mentionné sur l'étiquette.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et d'assolement et faisant place à des pratiques de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si cela est possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à l'adresse [www.syngenta.ca](http://www.syngenta.ca).